



Contenu qui sera discuté en assemblée
le 23 octobre prochain

5e édition

Octobre 2014

Bulletin d'information Mouvement collectif pour un transport public abordable

Droit de passage: le contexte

par Jean-Yves Joannette

Alors que tout indique qu'une nouvelle hausse des tarifs de la STM s'appliquera le 1^{er} janvier prochain, le Mouvement collectif pour un transport public abordable lance une nouvelle campagne dont les thèmes se résument en trois points d'exclamation : non aux nouvelles hausses! Pour une tarification sociale! Pour le droit de passage!

De nouvelles hausses dans un contexte d'austérité.

Pas besoin de boule de cristal pour prédire une nouvelle augmentation des tarifs de la STM. Outre le fait que les hausses de tarifs sont en voie de devenir aussi traditionnelles que les vœux du Nouvel An, d'autres signaux ont été émis dans cette direction tout au long de l'année.

Du côté de Québec,

Robert Poëti, nouveau ministre du Transport et ministre responsable de Montréal reprenait le credo d'austérité de son gouvernement. Ainsi, TVA nous rapportait le 6 mai dernier ses propos révélateurs de sa pensée sur le développement du transport en commun :

« Pour continuer à bien desservir la métropole, la Société de transport de Montréal (STM) devra trouver une façon d'augmenter ses revenus, croit le nouveau ministre. Présentement, la société montréalaise est financée à 75 % par Québec, tandis que Montréal défraye l'autre 25 %. Dans un monde idéal, le ministre a sous-entendu que Montréal augmenterait sa part de financement à 50 % »

Nous devons donc comprendre que le monde idéal du ministre du Transport se trouve dans les poches des citoyens et des citoyennes de Montréal.

Du côté de Montréal,

À peine quelques semaines après sa houleuse nomination, le nouveau président de la STM, Philippe Schnobb, au prise avec un manque annonçait le 29 janvier dernier une réduction de 3 % des heures de service d'autobus en dehors des heures de pointe. Il déclarait alors : « Il faut trouver de nouvelles sources de revenus, on n'a plus le choix». Quelques mois plus tard (le 30 août 2014) le même personnage, qui avec ardeur cherchait à compresser les dépenses de la STM de 65 millions, annonçait candidement une augmentation de 3,9% des salaires des 39 cadres de la haute direction de la STM (voir encadré)

(Suite à la page 2)

Dans ce numéro:

Droit de passage 1
De nouvelles hausses dans un contexte d'austérité

Droit de passage (suite) 2

Proposition 3
Droit de passage: la campagne contre les hausses de tarifs

Éléments de discussion 4
Droit de passage: l'action

Comment adhérer au Mouvement? 4

Convocation à l'assemblée générale 5

Droit de passage: le contexte (suite)

par Jean-Yves Joannette

L'austérité n'est pas un concept égalitaire.

En 2014, le directeur général de la STM, Carl Desrosiers, a ainsi bénéficié d'une hausse de 4,5% représentant un peu plus de 14 000\$. Son salaire annuel est ainsi passé à 327 369\$ pour l'année en cours, soit, à quelques dollars près, le même que celui du premier ministre du Canada, Stephen Harper.

(La Presse, actualité Montréal, 30 août 2014)

105 dans Notre-Dame-de- Grâce)

La prochaine hausse des tarifs...Un argument de plus pour revendiquer une tarification sociale dans le transport en commun.

Dépasser la zone d'indifférence :

Dans son travail de représentation, le Mouvement collectif pour un transport public abordable a appris l'existence d'un concept qui porte le charmant nom de : zone d'indifférence. Grosses modos, il s'agit de la zone qui permet d'augmenter les tarifs sans que ces augmentations aient d'impact sur le taux d'achalandage du transport en commun. Nous croyons que cette idée de «zone d'indifférence» s'applique également aux politiciens. Leur indifférence à l'égard des plus démunis de Montréal doit sortir de cette zone de confort où il loge. C'est avec vigueur que nous entendons réclamer de meilleurs services de transport en commun, dénoncer toute nouvelle hausse tarifaire et réclamer une tarification sociale pour les personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Les impacts sur les personnes à faible revenu :

Pendant que les têtes dirigeantes se remplissent la panse, les gens d'en bas de l'échelle compriment leurs dépenses et ménagent leurs transports. La détérioration des services et les hausses incessantes ont des conséquences pour près de 30% de la population montréalaise qui vit sous le seuil de faible revenu.

Ainsi, les personnes travaillant au salaire minimum dépensent de plus en plus d'argent pour aller travailler. À titre indicatif, on évalue qu'en 1980 le coût de la CAM s'établissait à 12,5% du revenu d'une semaine de travail au salaire minimum alors qu'en janvier 2012 elle en représentait 21,7%.

Les personnes prestataires de l'aide sociale se retrouvent à faire des choix déchirants, incapables de trouver l'équilibre entre de trop nombreux besoins essentiels (logement, nourriture, vêtements, médicaments) et le trop peu d'argent. Dans cet état de pénurie, chaque hausse tarifaire est une invitation à rester isolées chez elles.

Enfin, soulignons combien la réduction des services d'autobus de 3% affecte particulièrement les personnes à faible revenu captives du transport en commun pour leurs déplacements. Cette compression réduit encore plus les possibilités de circuler à l'intérieur des quartiers ou dans d'autres cas, provoquent sur certaines lignes un surachalandage qui rend tout voyage inconfortable (exemple de la ligne

**Contre l'immobilité nous réclamons un droit de passage.
Nous vous invitons à participer à ce voyage.**

Perte du tarif préférentiel de la STM.

Rappelons qu'il s'agit du tarif préférentiel que Hydro-Québec réserve aux grands utilisateurs d'électricité que la STM a perdu en mai dernier.

Apparemment que ce dossier n'a pas grandement évolué. Dans un article de La Presse du 27 août dernier intitulé *Tarif préférentiel: Montréal porte plainte contre Hydro-Québec*. On rapportait qu'« En entrevue hier, la STM a indiqué à *La Presse* que des négociations sont toujours en cours sur la question du tarif. «Les discussions se poursuivent à ce sujet avec le gouvernement, plus précisément le ministère des Ressources naturelles », a indiqué Isabelle Tremblay, porte-parole du transporteur. »

Un dossier qui demeure donc à suivre...

Proposition pour l'assemblée

Droit de passage: la campagne Non aux hausses, pour un tarif social, pour le droit de passage!

Ce document
est aussi
disponible en
anglais

Manifestons notre mécontentement envers les plus que probables hausses de tarif du transport en commun en participant en grand nombre à la campagne Droit de passage proposée par le comité suivi du Mouvement collectif pour un transport public abordable.

Étapes à suivre :

1. Imprimez les billets en couleurs ou en noir et blanc;
2. Découpez ou non les billets;
3. Encouragez les membres de votre groupe à signer et/ou à inscrire à l'endos du billet pourquoi ils dénoncent une hausse des tarifs;
4. Postez les billets à M. Aref Salem, responsable des transports à la ville de Montréal:
Monsieur Aref Salem
Responsable du transport au comité exécutif de la ville de Montréal
275 Notre-Dame Est, Bureau 1.102
Mtl, Qc., H2Y 1C6
5. Envoyez-nous un message pour nous informer que vos membres ont participé à cette campagne : transport.abordable@gmail.com ou Julie : 514.767.4701 poste 224

D'autres options sont aussi possibles:

Les billets peuvent être distribués à la sortie des stations de métro;

Les billets peuvent être oubliés sur le siège dans l'autobus ou le métro;

Les billets peuvent être imprimés sur des étiquettes auto-collantes;

Les billets ont le format parfait pour être insérés dans une cocarde (vous savez la petite pochette de plastique où l'on insère notre nom) et épinglez sur son vêtement ou son sac à dos

Soyez créatif et tenez-nous au courant de vos actions!

Le matériel proposé sera disponible sur place le 23 octobre

Cette campagne sera soutenue par une action que nous déterminerons ensemble à l'assemblée générale du 23 octobre prochain.



Éléments de discussion pour l'assemblée

Droit de passage: l'action

Afin de soutenir la campagne Droit de passage, soyons visibles, organisons une action!

À nous la parole! Pour accompagner la campagne de billet de transport, déterminons ensemble une action!

- Quelle action pourrait nous aider à dénoncer publiquement la hausse?
- Qu'est-ce qu'on veut faire pour faire comprendre aux élus de Montréal et à la STM que chaque hausse du prix du billet nous immobilise davantage?
- Quand et où souhaitons-nous réaliser cette action?

Ce document
est aussi
disponible en
anglais

C'est ce que l'assemblée décidera le 23 octobre prochain. Soyez-y!

Quelques idées d'actions possibles à discuter :

- Manifestation devant la mairie?
- Actions créatives avec les billets *Droit de passage*?
- Piñata de Denis Coderre pleine de cartes OPUS gratuites?
- Chorale dans le Métro jusqu'au Conseil de Ville?
- Rassemblement et point de presse?
- *Immobilisés: on gèle* - Buffet froid sur la neige devant la STM?
- Toutes les idées qui seront proposées à l'assemblée

À déterminer aussi le moment de notre action :

- En décembre, après l'adoption des budgets de la ville et de la STM?
- En janvier, après la hausse des tarifs du transport en commun?



Suivez le mouvement sur:

Facebook: Mouvement-collectif-pour-un-transport-public-abordable/

Le Blog: <http://mouvementcollectifpouruntransportpublicabordable.wordpress.com/>

 **Devenez membre du
Mouvement collectif pour un transport
public abordable!**

**Contactez le comité de suivi au
transport.abordable@gmail.com**

Le comité de suivi du Mouvement:
Action-Gardien, Comité des sans emploi de Pointe-Saint-Charles, les Frères et Soeurs d'Émile Nelligan, NDG Senior Citizens' Council, Projet P.A.L., TROVEP Montréal et Welfare Rights Committee of South-West Montreal.

CONVOCATION



3 octobre 2014

Dès 14h00 au Centre Lorne
à Pointe-Saint-Charles

Assemblée générale du *Mouvement collectif pour un transport public abordable*

À l'ordre du jour

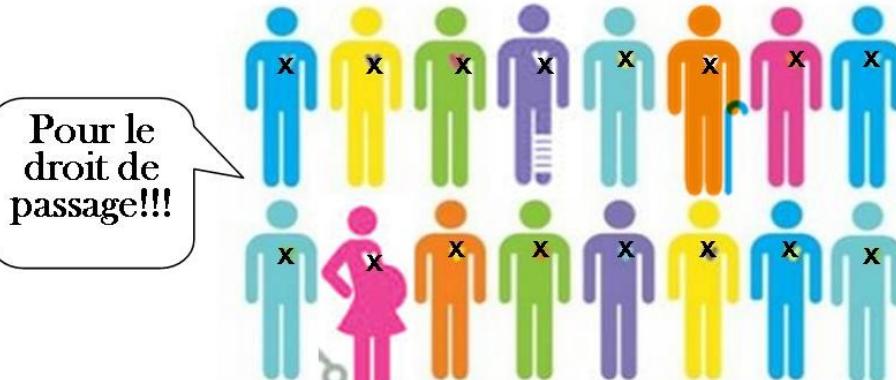
- **Bref bilan de l'année**
- **Horizon 2015**
 - * campagne contre la hausse probable de tarifs de janvier prochain
 - * actions de visibilité
 - *discussion sur les positions et les perspectives du **Mouvement**

(voir le prochain bulletin du Mouvement pour les propositions à discuter)

Bienvenue aux membres du Mouvement et aux groupes intéressés par la question!

Inscrivez-vous en communiquant avec Julie:
ddroits.pal@rocler.qc.ca ou 514.767.4701 poste 224

Où: Centre Lorne (2390 rue de Ryde, près du métro Charlevoix)
Quand: jeudi 23 octobre de 14h00 à 16h
lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite



Le comité de suivi du Mouvement:

Action-Gardien, Comité des sans emploi de Pointe-Saint-Charles, les Frères et Soeurs d'Émile Nelligan, NDG Senior Citizens' Council, Projet P.A.L., TROVEP Montréal, et Welfare Rights Committee of South-West Montreal.